



OBSERVATOIRE des TRANSPORTS & des DÉPLACEMENTS

Données 2007



En 2007, La Réunion sort de l'épidémie du Chikungunya et connaît deux événements naturels qui ont impacté les transports et les déplacements, en particulier le réseau routier : le cyclone Gamède en février et la coulée de lave en avril. Le premier a provoqué l'effondrement d'un des deux ouvrages sur la rivière Saint-Etienne, reliant Saint-Louis à Saint-Pierre ; un radier a été mis en place en 5 semaines. Le deuxième a occasionné la coupure de la RN2 au Tremblet pendant plus de six mois.

En parallèle, d'importants travaux de sécurisation de la route du Littoral ont été effectués, faisant suite à l'effondrement d'un pan de la falaise en mars 2006.

Les modifications induites par ces événements sur le comportement des usagers ont été importantes. Cette synthèse en résume les traits essentiels.

Par ailleurs, le Conseil Général a lancé sa nouvelle carte de desserte en transports collectifs interurbains et la CIREST a poursuivi la mise en place du réseau de St André.

Cette synthèse reprend également les principaux indicateurs de la mobilité des réunionnais.

◆ Parc automobile

Le MEEDDM publie les chiffres du parc automobile à La Réunion. Au 31 décembre 2007, ce parc était estimé à 409 622 véhicules toutes catégories confondues, soit une progression de 3,3 % par rapport à l'année précédente et 13 160 véhicules supplémentaires. Il est constitué de :

- 328 003 véhicules particuliers,
- 78 221 camions et camionnettes,
- 1 546 bus,
- 1 194 véhicules automoteurs spécialisés,
- 658 tracteurs routiers.

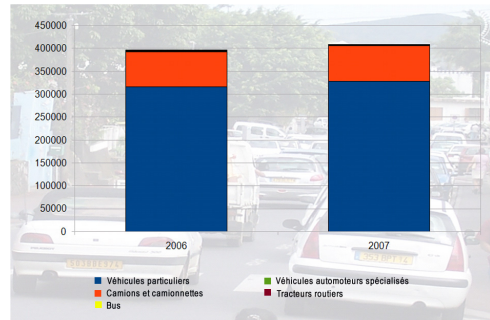
En 2007, il s'est vendu 34 242 véhicules neufs toutes catégories confondues au lieu des 31 927 enregistrés l'année précédente. Cette reprise, après le ralentissement observé en 2006, se fait en faveur des petites cylindrées (1 à 6CV), des plus grosses cylindrées (+12CV), et des motorisations au gazole.

Les ventes de véhicules d'occasion ont augmenté de 4% par rapport à 2006 et se chiffrent à 65 712 véhicules toutes catégories confondues.

Les ventes des deux-roues entament un léger recul (-3%) après une constante augmentation depuis 2002, malgré une augmentation de 12% des permis motos.

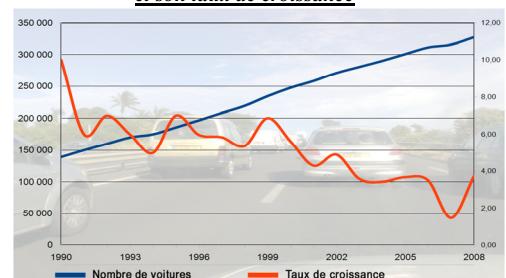
Le nombre annuel de permis B délivrés depuis 2002 est stable autour de 11 000. A l'inverse, les permis Poids Lourds passent de 351 en 2002, à 468 en 2003 et à 720 en 2007.

Composition du parc automobile en 2006 et 2007



Source : MEEDDM

Evolution du parc automobile (1990-2007) et son taux de croissance



◆ Equipement automobile pour 1000 habitants

En 2007, le nombre de véhicules pour 1000 habitants est, à La Réunion :

- de 517 contre 614 en métropole, tous types de véhicules confondus
- de 400 contre 511 en métropole si on considère uniquement les véhicules particuliers.

◆ Equipement automobile des ménages*

Selon les résultats du recensement de la population publiés par l'INSEE, le taux d'équipement des ménages est de 69,4 % :

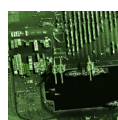
- 49,8% des ménages possèdent une seule voiture
- 17,4% des ménages possèdent deux voitures
- 2,1% des ménages possèdent trois voitures ou plus

30,6% du nombre total de ménages n'en possèdent aucune.

Le nombre de ménages sans voiture évolue peu depuis 1999. Ces résultats indiquent que la croissance du parc automobile depuis 1999, a davantage profité à l'achat d'un second véhicule par des ménages déjà équipés, qu'à l'acquisition d'un premier véhicule par des ménages ne disposant d'aucun véhicule.

Environ 60% du parc automobile, tous véhicules confondus, sont détenus par les ménages, soit environ 40% par les entreprises.

(*Données INSEE disponibles pour l'année 2006)



Mobilité des réunionnais (IPSOS)

En 2007, 69,6 % des réunionnais interrogés ont effectué un déplacement « mécanisé » (automobile, vélo, bus, moto...) la veille de leur interview contre 69,4% l'année précédente.

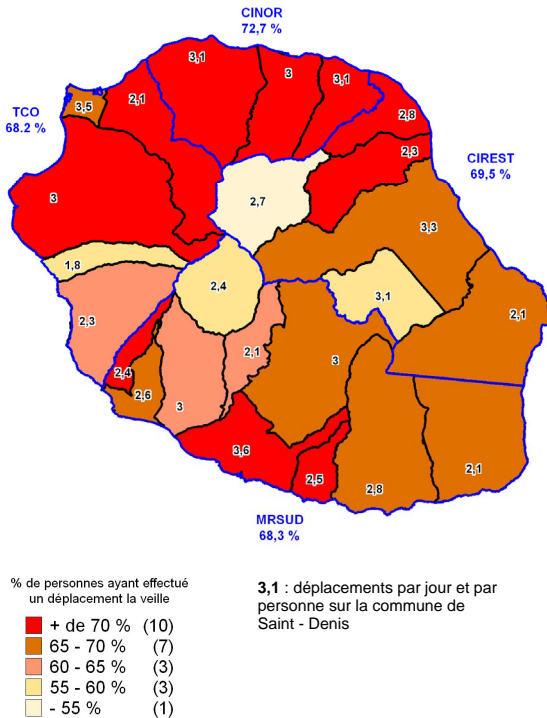
On estime que la population de +15 ans effectue 2,04 déplacements par jour, soit le niveau le plus haut jamais enregistré depuis la création de cet observatoire. De même, la mobilité des seules personnes se déplaçant atteint son niveau le plus élevé avec environ 2,93 déplacements par jour et par personne.

Ces données indiquent que le nombre de personnes mobiles tend à se stabiliser à La Réunion, et que ces personnes effectuent de plus en plus de déplacements mécanisés. Au total, le nombre de déplacements effectués chaque jour à La Réunion est estimé à 1 165 628 pour les plus de 15 ans.

A l'échelle des intercommunalités, les différences relevées jusque là tendent à s'atténuer. Si la part des personnes mobiles marque un léger recul sur le territoire de la CINOR, celui-ci conserve la palme de la part des habitants qui se déplacent (72,7%). Les autres regroupements territoriaux de La Réunion connaissent désormais une part des personnes mobiles sensiblement identique : environ 68 % des personnes interrogées par IPSOS.

Les disparités communales subsistent quant à elles. Par rapport à l'année 2006, la part de mobilité des personnes interrogées a notamment diminué sur les communes de Saint-Leu, Etang-Salé et Saint-Louis. Elle a augmenté sur les communes du sud-est de l'île.

Nombre de déplacements et part des personnes interrogées s'étant déplacées la veille (2007)



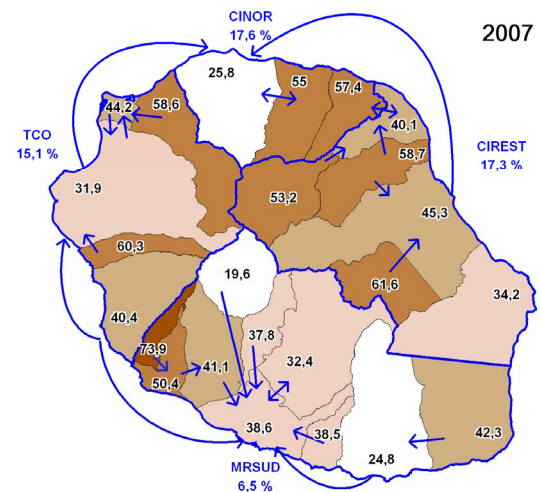
Déplacements

Inter-communales (IPSOS)

En 2007, les communes de St-Denis, St-Pierre, St-Paul et le Tampon sont les communes les plus attractives et ont concentré à elles quatre plus de la moitié des déplacements intercommunaux.

Il subsiste de grandes disparités à l'échelle des communes alors que celles-ci semblent s'atténuer à l'échelle des grands ensembles territoriaux : Intercommunalités et Grand Sud.

Part des déplacements inter-communales et leur(s) principale(s) destination(s) (2007)



17,6% des déplacements enregistrés au sein de la CINOR sont des déplacements vers les autres EPCI et 31,9% des déplacements de St Paul sont des déplacements vers les autres communes de l'île.

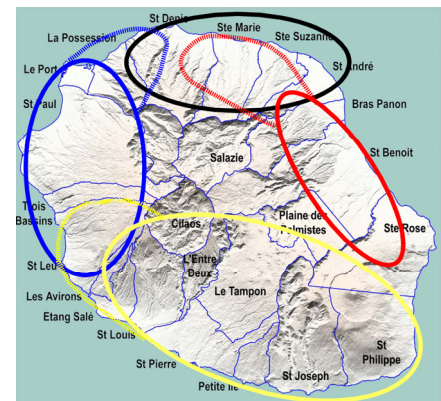
% des déplacements inter-communales

- + de 70 % (1)
- entre 50 et 70 % (8)
- entre 40 et 50 % (6)
- entre 30 et 40 % (6)
- 30 % (3)

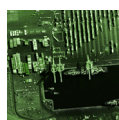
Principale destination des déplacements inter-communales

Les déplacements s'organisent souvent à l'intérieur de ces ensembles avec quelques imbrications entre le Nord et l'Est et le Sud et l'Ouest.

Schéma des déplacements inter-communales



La majorité des déplacements enregistrés la veille en 2007 (62% des déplacements) à La Réunion ont tout de même pour origine et pour destination la même commune soit



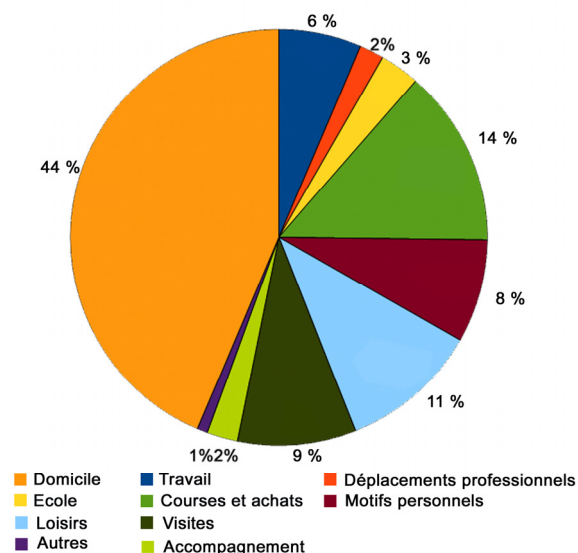
Motifs de déplacements (IPSOS)

L'analyse des déplacements des personnes interrogées en fonction des motifs de déplacements, hors « retour à domicile », montre une prédominance des déplacements pour des motifs de type « loisirs » et « courses et achats ».

Les déplacements « personnels » (courses, loisirs, accompagnements, visites, personnels ou administratifs, autres) représentent 45% des motifs de déplacements, soit une valeur sensiblement égale au motif « retour à domicile ». Les déplacements liés au travail (déplacements pour motif travail, école, déplacements professionnels) représentent 11,4 % des motifs de déplacements. Ils marquent un léger recul chaque année.

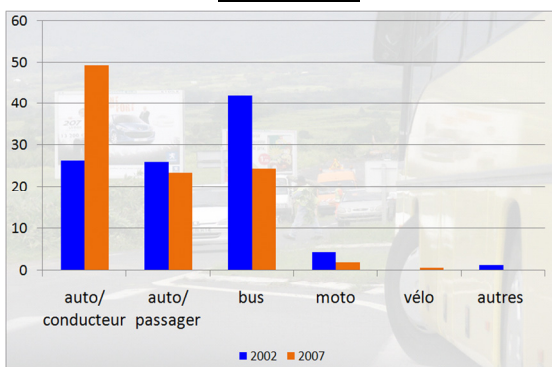
Ces déplacements pour le motif « travail » restent principalement concentrés sur les communes du Port, de St-André, de St-Benoît, de St-Denis, de St Paul, de St Pierre, Ste Marie et du Tampon. Parmi les personnes interrogées, hors « retour à domicile », il est observé que 27% des déplacements se font en direction de St-Denis, 13% en direction de St-Pierre, 9,8% en direction de St-Paul, 9,5% en direction du Port.

Motifs de déplacements (2007)



C'est pour le motif « école/université » que le recours aux transports en commun est le plus élevé même si l'on constate une baisse importante depuis 2002 (24,4% contre 42%). En parallèle, entre 2002 et 2007, l'utilisation de la voiture en tant que conducteur a presque doublé.

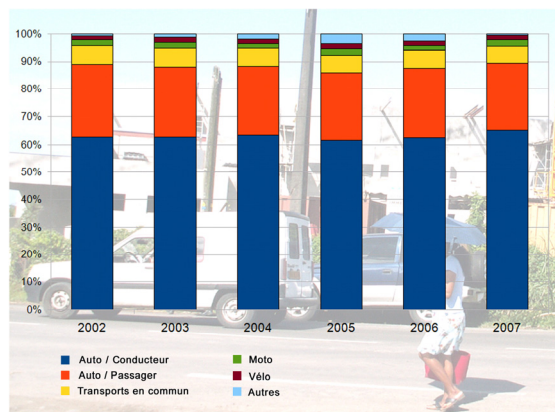
Motif « école » et modes de déplacements (2002 et 2007)



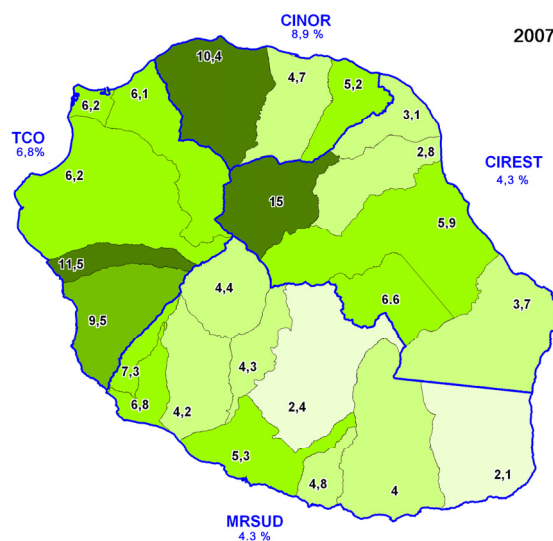
Modes de déplacements (IPSOS)

L'automobile est toujours le mode de déplacement majoritaire des réunionnais en 2007 : 64,9% en tant que conducteur, 24,4 % en tant que passager. La part de l'automobile est globalement stable autour de 88% depuis 5 ans avec un léger recul observé en 2005.

Répartition des modes de déplacements (2002-2007)



Utilisation des transports en commun

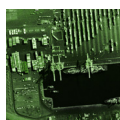


Recours aux transports en commun



La part des transports en commun marque un léger recul et se situe à 6,2%, niveau le plus bas depuis 2001 (6,8%). La part de la moto a gagné 0,5 point, le vélo +0,2 point.

En dehors du motif « école/université », le recours aux transports en commun varie entre 1,7% et 8,4% pour les autres motifs.



Les transports de voyageurs

En 2007, toutes les communes de La Réunion sont desservies par un réseau de transport urbain ou interurbain de voyageurs.

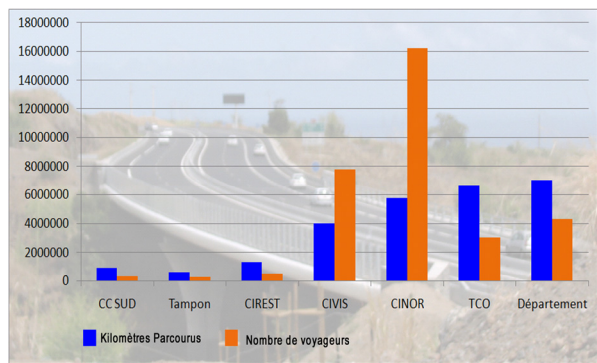
L'année 2007 a été marquée par la désignation d'un nouveau délégataire pour le réseau départemental « Car Jaune ». L'offre en kilomètres parcourus est passée de 6,2 millions à 7 millions/an entre 2006 et 2007. Le nombre de voyageurs transportés a connu une recrudescence, avec un peu plus de 4,3 millions en 2007 après le recul de 2006 (-1,4% entre 2005 et 2006).

Le réseau Citalis de la CINOR, le seul à bénéficier d'un TCSP depuis 2000, est fréquenté par 16,2 millions de voyageurs en 2007. Les autres réseaux ont totalisé moins de 12 millions de voyageurs.

Le réseau de la CINOR est le plus fréquenté de l'île avec 86 voyages par habitant en 2007. En terme de comparaison seuls les services de la CIVIS enregistrent un peu plus de 49 voyageurs par habitant et par an.

187 462 élèves étaient inscrits au transport scolaire pour l'année 2007-2008 pour 6,4 millions de kilomètres parcourus. Par ailleurs, le Département a assuré le transport de 1009 élèves handicapés sur l'ensemble du territoire au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Kilomètres parcourus et nombre de voyageurs



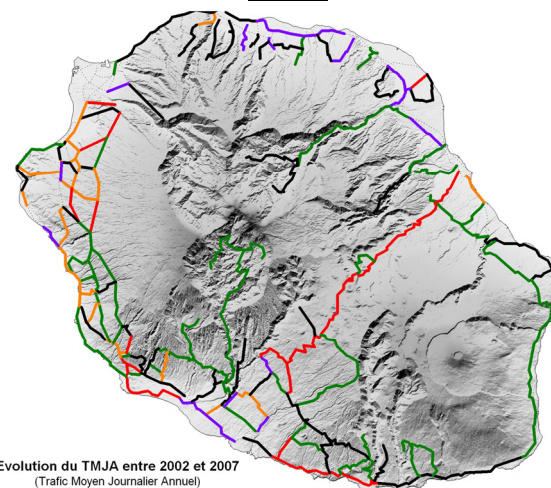
Trafic routier

En 2007, 2 597 270 mouvements de véhicules ont été enregistrés chaque jour sur le réseau routier national et départemental, soit une augmentation de 1,1% ou de 30 182 mouvements de véhicules par rapport à 2006. Le nombre total de mouvements enregistrés sur l'année 2007 peut être estimé à 948 millions, soit une augmentation de 1,2% par rapport à 2006 (936 millions après rectification des chiffres publiés au sein de l'observatoire précédent).

Après une baisse enregistrée des données du trafic routier en 2006, celles de l'année 2007 ont affiché un niveau légèrement supérieur à celui de 2005.

Le chantier de la route des Tamarins a démarré (2006) et connaît sa première année de grosses activités en 2007. Il n'a pas occasionné de gêne importante au niveau de la circulation. Seul axe reliant l'est et l'ouest de l'île par les Plaines, les TMJA de la RN3 connaissent de fortes augmentations depuis 2000 (+117% section Tampon/Plaine des Cafres, + 97% section St Benoît/Plaine des Palmistes).

Evolution du trafic moyen journalier annuel (entre 2002 et 2007)



Evolution du TMJA entre 2002 et 2007
(Trafic Moyen Journalier Annuel)

- Plus de 4 000 véhicules suppl.
- De 2 000 à 4 000 véhicules suppl.
- De 1 000 à 2 000 véhicules suppl.
- Moins de 1 000 véhicules suppl.
- Diminution du Trafic

INDICATEURS	2006	2007
Voiture/1 000 habitants *	501	517
Mobilité (personnes mobiles)	2,7	2,9
Part voiture (enquêtes IPSOS)	87,2%	89,3%
Part des TC (enquêtes IPSOS)	6,6%	6,2%

Point étude : En 2007, la DDE de La Réunion, en liaison avec les Autorités Organisatrices de Transport, a piloté une étude sur l'amélioration des transports publics à La Réunion. Cette étude a donné lieu à l'établissement d'un diagnostic et d'un plan d'actions à mener à court terme.

Conclusion :

13 160 véhicules supplémentaires ont intégré le parc automobile en 2007 par rapport à l'année précédente. Face à un réseau routier stable, voire même diminué par les intempéries, le nombre de déplacements quotidiens a augmenté sur les routes nationales et départementales. Au plan national et local, les débats sur le grenelle de l'environnement ont démarré. A La Réunion, les actions des pouvoirs publics doivent s'orienter vers le développement de modes de déplacement alternatifs à la voiture et respectueux de l'environnement.

